



Réglementation et formulation en aromatique et parfumerie



Niveau d'étude
BAC +4



ECTS
2 crédits



Composante
Faculté des
Sciences

En bref

- › **Date de début des cours:** 1 sept. 2021
- › **Langue(s) d'enseignement:** Français
- › **Méthode d'enseignement:** En présence
- › **Organisation de l'enseignement:** Formation initiale
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

Description

- Présentation des grandes familles de parfums (Classification SFP)
- La réglementation en parfumerie.
- Apprentissage de la formulation de bases « types » pour la parfumerie ou pour l'aromatique.

Volumes horaires* :

CM : 10h

TD : 8h

Objectifs

Découvrir la réglementation et la classification des parfums en famille (SFP). Développer la connaissance olfactive des matières premières et apprendre à formuler des bases « types » pour l'aromatique et la parfumerie.

Pré-requis nécessaires

Notions de bases en analyse sensorielle

Contrôle des connaissances

100 % Contrôle continu

Syllabus

- Présentation des grandes familles de parfums (Classification SFP)
- La réglementation en parfumerie.
- Apprentissage de la formulation de bases « types » pour la parfumerie ou pour l'aromatique.

Informations complémentaires



Contact(s) administratif(s) :

Secrétariat Master Chimie

<https://master-chimie.edu.umontpellier.fr/>

Infos pratiques

Lieu(x)

➤ Montpellier - Triolet